Current Issue Review

89-1E

LABOUR MARKET DEVELOPMENTS IN THE 1980S

KEVIN KERR
ECONOMICS DIVISION

31 JANUARY 1989
Reviewed 20 April 1989

Library of Parliament
Bibliothèque du Parlement

Research Branch

90-01844/

The Research Branch of the Library of Parliament works exclusively for Parliament, conducting research and providing information for Committees and Members of the Senate and the House of Commons. This service is extended without partisan bias in such forms as Reports, Background Papers and Issue Reviews. Research Officers in the Branch are also available for personal consultations in their respective fields of expertise.

© Minister of Supply and Services Canada 1989

Cat. No. YM32-1/89-1E
ISBN 0-660-13322-9

CE DOCUMENT EST AUSSI
PUBLIÉ EN FRANÇAIS

CANADA

LIBRARY OF PARLIAMENT
BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

LABOUR MARKET DEVELOPMENTS IN THE 1980s*

ISSUE DEFINITION

Labour, the most widely used and valued input in Canadian production, is exchanged in a market best described as being in a constant state of flux. Recent estimates suggest that more than four million people secure employment each year, while a similar number become unemployed or leave the labour market. Conditions in this market throughout the 1980s have been influenced by a number of factors, chief among which are the devastating 1981-82 recession, the disproportionate growth in regional employment during the recovery and an increase in the incidence of long duration unemployment. These, and other trends which have developed since the beginning of the decade, are the subject of this review.

BACKGROUND AND ANALYSIS

The demand and supply of labour in this country is measured officially by Statistics Canada in its monthly Labour Force Survey which involves approximately 55,000 households. This is usually conducted during the week containing the 15th day (also known as the reference week). Although the survey represents some 98% of the population 15 years of age and over, individuals residing in the Yukon and Northwest Territories, residents of Indian reserves, full-time members of the Armed Forces and inmates of institutions are excluded. The supply of labour is measured by the size of the labour force, including both employed and unemployed individuals. The demand for labour is represented by the employed component of the labour force.

---

* This paper will be updated as soon as revised data for the period 1980-87 and annual averages for 1988 become available.

LIBRARY OF PARLIAMENT
BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

virtually all of this growth has been concentrated among prime age workers, especially among those aged 25-44. During the first eight years of this decade, the size of this sub-group, which comprises the bulk of Canada's post-war baby boom, increased by a notable 29% or 1.56 million individuals.

Two primary forces have played a significant role in shaping our labour force throughout the 1980s: a rapid decline in the size of the youth source population and the continued strong growth in the participation rate of "prime age" women (25-54 years of age). Unlike the massive influx of young people into the labour market during the 1970s, the size of the youth component of the labour force has declined by 253,000 (8.3%) individuals since 1980. Today, youths comprise slightly more than 20% of the labour force compared to almost 27% ten years ago. This trend emerged in 1981 with the onset of slower growth in the youth participation rate and negative population growth among those aged 15-24.

Though the source populations of both prime age men and women have shared roughly equal rates of growth since 1980, the participation rate among prime age women grew by 11.3 percentage points, while the rate for men remained essentially unchanged. As a result, women accounted for more than 60% (approximately 1.1 million) of the growth in the supply of prime age workers over this period.

Despite a 17% increase in their source population between 1980 and 1987, labour force growth among Canada's oldest workers (55 years of age and over) grew by a meagre 2.7% during this period. This sluggish growth was due to a four percentage point drop in their participation rate. Thus, in spite of the fact that the overall labour force is aging, this group's share of total labour supply fell throughout this decade from 11.3% in 1980 to 10.3% in 1987.

On a regional basis, the supply of labour in Ontario increased by an average annual rate of 2.2% between 1980 and 1987. At 0.3 of a percentage point above the national average, this represents the strongest rate of growth across the country. Quebec continued to experience below average growth, while the rate of growth in labour supply in Atlantic and Western Canada has been identical to that in the nation as a whole. Compared to the previous decade, the regional distribution of

LIBRARY OF PARLIAMENT
BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

labour force growth has been relatively even throughout the 1980s. Between 1980 and 1987, only one province, Quebec, witnessed an annual rate of labour force growth that differed from the national average by at least 0.4 percentage points. Eight provinces had shared this distinction throughout the previous decade. Though changes in regional participation rates, especially in Newfoundland and Alberta, have undoubtedly contributed in this regard, interprovincial migration and its impact on the size of regional source populations has been instrumental as well. Throughout the early part of this decade, the direction of net interprovincial migration (in-migration minus out-migration) tended generally westward. Following the 1981-82 recession, however, this trend changed dramatically and Ontario became the only region to experience positive net migration. Thus far throughout the decade, the West, Quebec and the Atlantic regions have witnessed average annual net interprovincial migration levels of approximately -10,300, -13,900 and -3,300 respectively.

B. Labour Demand

Compared to the 1970s, the demand for labour has changed markedly in terms of growth, regional distribution and industrial composition since the beginning of the decade. During this period, employment increased by an annual average rate of 1.6%, approximately two-thirds of that witnessed throughout the previous decade. The dominant force behind this slowdown was the 1981-82 recession. During this period, the demand for labour (seasonally-adjusted) declined for 15 consecutive months. In 1982, a year with 11 months of recession, the economy lost 362,000 (3.3%) jobs. Moreover, the rate of job creation in the first year of the recovery was extremely low (0.8%), recouping less than a quarter of the previous year's loss. Throughout this period, youths bore a disproportionate share of the decline in employment, accounting for three-quarters (270,000) of it in 1982. Job opportunities among this group continued to decline the following year, despite overall growth in employment. Adult men accounted for the balance of the reduction in labour demand during the recession as the level of employment among this group declined by 123,000 (2.4%) jobs in

LIBRARY OF PARLIAMENT
BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

1982. Apparently recession-proof, the demand for labour among adult women continued to increase in 1982, up 0.9% over the previous year. This phenomenon is attributed largely to continued growth in the community, business and personal service industry where women account for more than 60% of employment.

Although all regions experienced a significant decline in employment during the recession, the demand for labour continued to fall in Western Canada during the first year of the recovery and remained weak thereafter. This development, combined with relatively strong employment growth in Central Canada, served to alter significantly the regional distribution of growth in the demand for labour from 1983 to 1987. Throughout the period 1980 to 1982, the regional distribution of employment remained virtually unchanged. During the recovery (1983-1987), the demand for labour increased by 95,000 (12.3%) in the Atlantic region, 1,021,000 (15.4%) in the Central region and 196,000 (6.1%) in the Western region of the country. This increase in the West is 98.2% below that which would have occurred had the 1980 distribution of regional employment been maintained throughout the entire period following the recession. Central Canada, on the other hand, experienced an increase of 16.1% above what would have been expected in that case, while the Atlantic region realized an increase that was slightly less (2.2%). Given the shift in the distribution of regional growth following the recession, it should not be surprising to find that Central Canada has accounted for almost three-quarters of the growth in employment since 1980, 1.3 times its contribution during the previous decade.

The industrial composition of growth in employment since the turn of the decade reflects a continuation of the trend in economic activity away from goods to services production. Throughout the period 1980 to 1987, the level of employment in goods production declined by 0.7%. Although much of this decline is attributed to the recession, the demand for labour in the primary industries, especially agriculture and mining, continued to weaken even during the recovery and despite positive growth in manufacturing employment in each year since 1983, employment in this industry still remains well below pre-recession levels. Employment in

LIBRARY OF PARLIAMENT
BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

the construction industry, on the other hand, has surpassed its pre-recession level following increases of 6.8% in 1986 and 8.5% in 1987.

Following a slight decline of 0.5% in 1982, the demand for labour in the service sector rebounded quickly; over the period 1980 to 1987, it registered an increase of 17.7%. Since the end of the recession, employment in this sector has increased by an average annual rate of just under 3%. While all industrial components in this sector (transportation, communication and other utilities; trade; finance, insurance and real estate; community, business and personal service; and public administration) have contributed to this growth, none parallels the contribution of the community, business and personal service industry. Since 1983, the demand for labour in this industry has grown by an average annual rate of 3.7%, thereby contributing some 60% to overall growth in service sector employment. The stimulus for some of this growth undoubtedly stems from the rapid increase in the number of self-employed individuals during this period in this industry. According to data generated by a survey on self-employment conducted in November 1986 as a supplement to the Labour Force Survey, the number of self-employed individuals (defined as those with at least one paid employee) increased by 245,000 between 1980 and 1986; more than half of these were in the community, business and personal service industry.

As expected, changes in occupational demand during the decade closely reflect changes in industrial composition. This is illustrated by the fact that white collar occupations (managerial, administrative and professional; clerical; sales; and service) have been the sole source of employment growth since 1980. If the impact of the recession is excluded, growth in white collar employment since 1982 has outpaced growth in blue collar jobs (primary, processing, construction, transportation and material handling and other crafts) by a factor of four. Between 1980 and 1987, growth in managerial, administrative and professional occupations accounted for almost 80% of total employment growth, well over half of which is attributed to women in this occupational group. Contrary to the claims of some, this suggests that growth in labour

LIBRARY OF PARLIAMENT
BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

demand over this period has been concentrated in relatively highly skilled occupations.

1. Part-Time Employment

Compared to the last half of the previous decade, growth in part-time employment throughout the 1980s has slowed considerably. Between 1980 and 1983, part-time employment increased by an average annual rate of 6.0%, down one percentage point from the period 1975-79. The recession undoubtedly contributed to growth during this period as employers, facing a great deal of economic uncertainty, made greater use of part-time positions to meet their labour needs. In 1982 and 1983, the number of involuntary part-time workers (those who wanted full-time employment but could only find part-time jobs) increased by 42.2% and 23.6% respectively. Since the first year of the recovery, growth in part-time employment has plummeted to an average annual rate of 2.5%; growth in the involuntary component of the part-time work force has slowed appreciably, in 1987 declining by 5.6% over the previous year.

Although men's share of growth in part-time employment almost doubled between 1980 and 1984, women have accounted for the lion's share (78.2%) of the growth in part-time employment since 1980. Consequently, as in the previous decade, the distribution of part-time employment in the 1980s remains heavily skewed toward women.

Throughout the decade, part-time employment exhibited relatively stronger growth and greater stability in white collar, rather than blue collar, occupations. Between 1980 and 1987, the demand for part-time white collar workers increased by an average annual rate of 4.3%, compared to 1.8% for part-time blue collar workers. Growth in demand for both sexes in the latter group has fluctuated widely since 1983, especially in primary occupations.

C. Unemployment

During the latter part of the 1981-82 recession and the initial period of recovery, labour market conditions in this country deteriorated dramatically. In 1983, unemployment reached its highest level

LIBRARY OF PARLIAMENT
BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

since the beginning of the post-war period, registering an annual average rate and level of 11.9% and 1.45 million individuals. Since then, these aggregate annual measures of unemployment have declined markedly, though both still remain above their pre-recession levels. A somewhat different picture emerges at the regional level. Central Canada has, without question, witnessed the greatest improvement in labour market conditions since the end of the recession. Throughout the recovery, this region's unemployment rate declined rapidly from a high of 11.8% in 1983 to 7.8% in 1987, thus distinguishing it as the only region to attain an annual average unemployment rate equal to or less than that found prior to the recession. Elsewhere in the country, labour market conditions continued to worsen beyond 1983. Climbing to a maximum of 11.7% in 1984, Western Canada's unemployment rate more than doubled during the recession. With a rate of 9.9% in 1987, labour market conditions in this region continue to remain poorer than they were at the beginning of the decade. The unemployment rate in the Atlantic region did not begin to decline until Canada entered its fourth year of recovery. After reaching a maximum of 16.0% in 1985, the annual average unemployment rate in this region fell to 14.1% in 1987.

As indicated above, the aggregate level of unemployment increased substantially (61%) between 1981 and 1983: youth, prime age and older workers witnessed increases of roughly 42%, 76% and 88% respectively. Initially, economic decline exerted its greatest impact on youth. During the first quarter of the recession, the seasonally-adjusted level of youth unemployment increased by some 26%, almost one and one-half times the increase for those 25 years of age and over. Shortly thereafter, however, adults began to experience relatively larger increases and throughout the remainder of the recession, the seasonally-adjusted level of unemployment for adults increased by 75%, more than double the increase witnessed by their younger counterparts. Since the beginning of the recovery, the labour market position of youths has improved more than that of adults. Though the unemployment rate for both groups declined during this period, the 1987 rate for youths (13.7%) was only one-half of a percentage point above their rate in 1981. Adults, on the other hand, registered an

LIBRARY OF PARLIAMENT
BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

unemployment rate of 7.6% in 1987, two percentage points above their rate six years earlier.

During the recession, the relative position of women in the labour market improved markedly. Men, irrespective of age, accounted for more than two-thirds of the increase in the seasonally-adjusted level of unemployment at that period. In 1982 and 1983, the annual average unemployment rate of women expressed as a proportion of the rate for men was less than unity, a situation contrary to that usually found elsewhere in the business cycle. Moreover, this ratio, though now once again greater than one, has decreased from what it was in the late '70s and early '80s.

Although many important developments have emerged in the labour market over this decade, one considered by many to be particularly significant is the increased incidence of long-term unemployment (unemployment lasting more than 52 weeks). Between 1980 and 1987, the proportion of individuals experiencing long-term unemployment increased from 3.8% to 9.4% of total unemployment. As illustrated graphically on the following page, the burden of this increase appears to have fallen most heavily on adults, especially adult men.

According to estimates compiled by Statistics Canada, 32,000 individuals experienced long-term unemployment in 1980. Of these, 28% were youth, 25% were adult women and 47% were adult men. As expected, the number of long-term unemployed individuals increased dramatically during the recession and by 1983 reached a maximum level of 139,000. Despite a rather robust recovery, however, the number of long-term jobless individuals has remained relatively high and virtually static over the past two years, though the demographic composition of this group has changed. In 1987, youth, adult women and adult men accounted for 14%, 29% and 57% of long-term unemployment respectively. Compared to the beginning of the decade, this distribution marks a major shift in long-term unemployment away from youths to adult men.

As the demand for labour falls in response to a decline in the demand for output, unemployed individuals must usually engage in longer periods of search before they find a job. Thus, it is not uncommon to witness an increase in unemployment duration during a downturn in the

Chart One
Long-term Unemployed as Percent of Unemployment
By Age and Sex, 1980 - 1987*

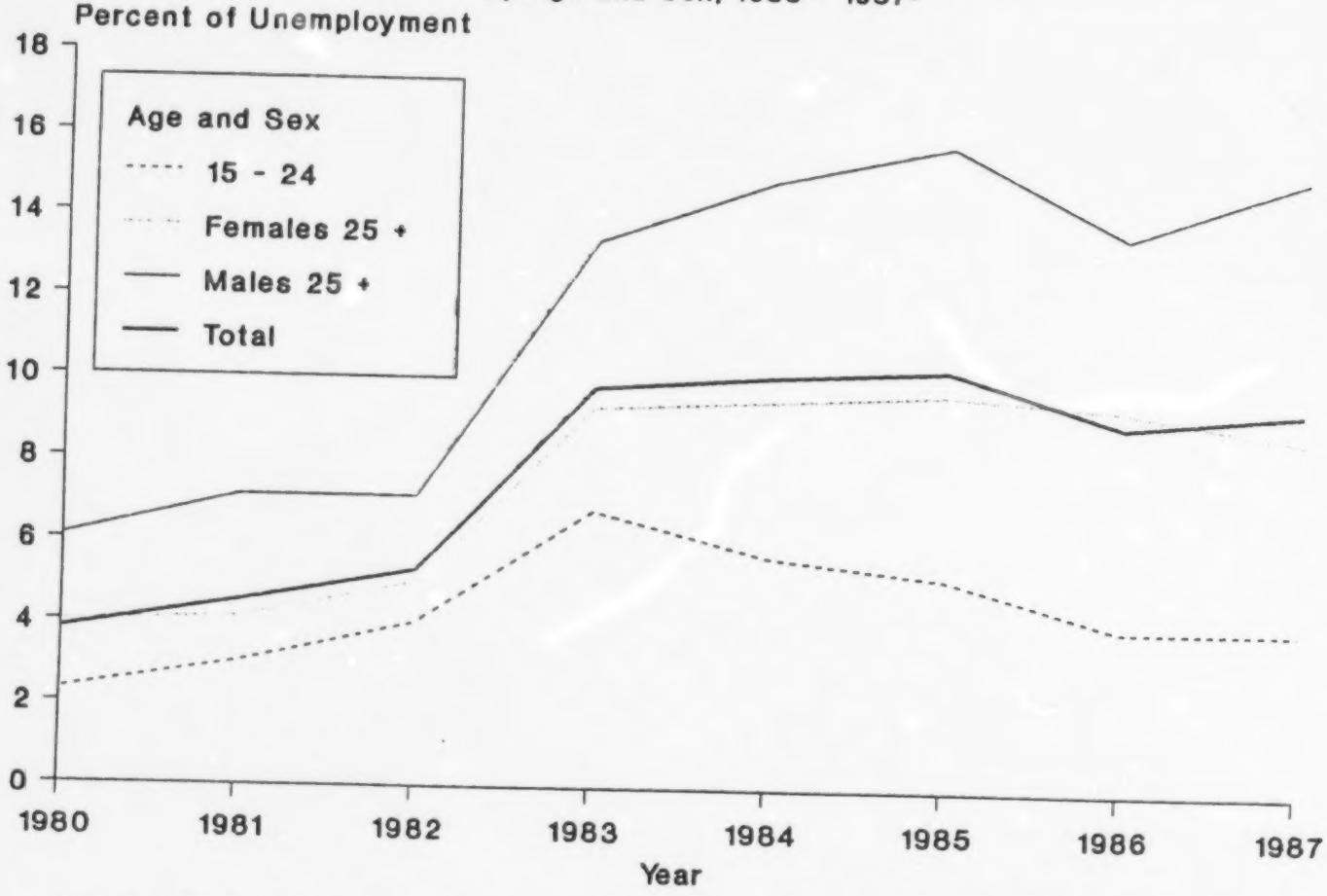

*These data do not include those who did not look for work during the reference week because they had a job to start within four weeks.

Source: Statistics Canada, The Labour Force, unpublished data.

LIBRARY OF PARLIAMENT
BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

LIBRARY OF PARLIAMENT
BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

business cycle. As the economy returns to more normal levels of economic activity, the average duration of joblessness usually declines as well. However, this did not happen following the 1981-82 recession. This indicates the presence of a serious adjustment problem in the labour market.

PARLIAMENTARY ACTION

Although labour market legislation has not dominated the Parliamentary agenda thus far throughout the 1980s, a number of labour market issues have nonetheless been debated, examined and reported on during this period. At the beginning of the decade, a Parliamentary Task Force was established to examine Canada's structural unemployment (unemployment that results from a mismatch between the demand for, and supply of, skills in the labour market). Efforts to address this problem have emphasized supply-side policies (e.g., training) throughout the decade. In 1982, for example, the National Training Act was passed, marking a significant shift away from the direct job creation emphasis of the previous decade. On 6 December 1984, the Minister of Employment and Immigration tabled in the House of Commons a consultation paper on training. This document served as the basis for discussion on a new approach to labour market policy - called the Canadian Jobs Strategy - which was announced during the First Ministers' Conference on the Economy in February 1985. Though the thrust of the new approach differs from that of the old in a number of respects, one important aspect is that all its programs combine elements of both training and job experience.

During this period, Parliament also dealt with the issue of equity in the workplace. In 1986, the Employment Equity Act was passed. This law pertains to employers covered under the Canada Labour Code and is designed to ensure that designated groups (women, aboriginal people, disabled people and visible minorities) are not denied employment opportunities for reasons unrelated to ability.

LIBRARY OF PARLIAMENT
BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

In 1985, the Minister of Finance announced the need to conduct a major review of the Unemployment Insurance Program. This was launched as the Commission of Inquiry on Unemployment Insurance (also known as the Forget Commission) on 4 July 1985. In the final analysis, the Commissioners were unable to produce a unanimous report: the majority report called for a program based simply on an earnings-related entitlement; the minority report recommended a number of changes to broaden the program's scope and raise the level of income support available under it. The House of Commons Standing Committee on Labour, Employment and Immigration rejected the majority report's proposal to calculate benefits on the basis of insurable earnings over the previous 52 weeks to be paid in equal instalments over 50 weeks (called "annualization"). Instead, it recommended a uniform entrance requirement and 50 weeks of regular benefits irrespective of regional unemployment rates. In view of the lack of consensus regarding this matter, the government decided not to change the Unemployment Insurance Program.

CHRONOLOGY

23 May 1980 - A Parliamentary Task Force was established to examine structural unemployment. In its report, Work for Tomorrow: Employment Opportunities for the '80s, the Task Force offered a number of recommendations regarding the need for more institutional and on-the-job training, especially apprenticeship training, to alleviate skill shortages and persistent unemployment.

28 June 1982 - The Minister of Finance tabled a budget which provided an additional $450 million for job creation over a two-year period.

7 July 1982 - The National Training Act (Bill C-115) received Royal Assent. This Act provided for a greater focus on training and expenditures of $1.1 billion during the first full fiscal year of operation.

27 October 1982 - In an economic statement, the Minister of Finance announced the New Employment Expansion and Development Program. This measure contained an additional

LIBRARY OF PARLIAMENT
BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

expenditure of $500 million for job creation over an 18-month period beginning the following year.

9 April 1983 - In the budget, the Minister of Finance announced the Special Recovery Program. Planned expenditures under this multi-year program totalled $4.8 billion, the lion's share of which was earmarked for capital recovery projects.

28 June 1985 - The Minister of Employment and Immigration released the details of the Canadian Jobs Strategy, representing a new approach to addressing individuals' problems in the labour market. The Strategy consists of six main components: Job Development (addresses long-term unemployment problems), Job Entry (addresses the problems of those experiencing difficulties making the transition from outside the labour force to employment), Skill Investment (addresses the skill acquisition needs of those already employed), Skill Shortages (addresses the training needs of employers who are having difficulty attracting workers with essential skills), Community Futures (addresses the needs of individuals residing in communities facing a major reduction in employment) and Innovations (provides assistance to develop new approaches for solving labour market problems).

19 February 1986 - The report of the Special Senate Committee on Youth - Youth: A Plan of Action - was tabled in the Senate. Among other things, the Committee recommended greater use of unemployment insurance funds for developmental purposes.

3 December 1986 - The Minister of Employment and Immigration tabled the Report of the Commission of Inquiry on Unemployment Insurance.

19 March 1987 - The Chairman of the House of Commons Standing Committee on Labour, Employment and Immigration tabled a Committee report on the reform of the Unemployment Insurance Program.

1 December 1987 - The Sub-committee on Training and Employment of the Standing Senate Committee on Social Affairs, Science and Technology tabled its report - In Training, Only Work Works. Among other things, the report recommended the expansion of apprenticeship training and cooperative education in conjunction with a proposal to stimulate employment via expenditures on direct job creation.

LIBRARY OF PARLIAMENT
BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

12 April 1988 - The Chairman of the House of Commons Standing Committee on Labour, Employment and Immigration tabled a Committee report on the Canadian Jobs Strategy. Though generally supportive of the Strategy, the Committee recommended a number of changes pertaining to program objectives, eligibility and expenditures.

6 October 1988 - The Minister of Labour announced the introduction of the Program for Older Worker Adjustment. This program replaces the Labour Adjustment Benefits Program and will be retroactive to 1 January 1988. The final national and regional designations under the Labour Adjustment Benefits Program were made in August 1986 and February 1987 respectively.

SELECTED REFERENCES

Gower, D. "The Labour Market in the '80s: Canada and the United States." Canadian Economic Observer, August 1988.

Gunderson, M., N. Meltz and S. Ostry, Eds. Unemployment: International Perspectives. Published for the Centre for Industrial Relations by the University of Toronto Press, 1987.

Kaliski, S.F. "Why Must Unemployment Remain So High?" Canadian Public Policy, X, No. 2, June 1984.

Labour Canada. Women in the Labour Force: 1986-87 Edition. 1987.

Picot, G. and Ted Wannell. "Job Loss and Labour Market Adjustment in the Canadian Economy." The Labour Force, March 1987.

Riddell, W.C. Work and Pay: The Canadian Labour Market. Prepared for the Royal Commission on the Economic and Development Prospects for Canada, University of Toronto Press, 1985.

Bulletin d'actualité

89-1F

LE MARCHÉ DU TRAVAIL: SON ÉVOLUTION DANS LES ANNÉES 80

KEVIN KERR
DIVISION DE L'ÉCONOMIE

LE 31 JANVIER 1989
Revu le 20 avril 1989

Bibliothèque du Parlement
Library of Parliament

Service de recherche

Le Service de recherche de la Bibliothèque du Parlement travaille exclusivement pour le Parlement, effectuant des recherches et fournissant des informations aux parlementaires et aux comités du Sénat et de la Chambre des communes. Entre autres services non partisans, il assure la rédaction de rapports, de documents de travail et de bulletins d'actualité. Les attachés de recherche peuvent en outre donner des consultations dans leurs domaines de compétence.

© Ministre des Approvisionnements et Services Canada 1989

N° de cat. YM32-1/89-1F
ISBN 0-660-92721-7

THIS DOCUMENT IS ALSO
PUBLISHED IN ENGLISH

CANADA
LIBRARY OF PARLIAMENT
BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

LE MARCHÉ DU TRAVAIL : SON ÉVOLUTION DANS LES ANNÉES 80

DÉFINITION DU SUJET

La main-d'oeuvre, le facteur de production le plus couramment utilisé et le plus coûteux, fait l'objet d'échanges sur un marché caractérisé par un état de flux constant. D'après de récentes estimations, plus de quatre millions de personnes trouvent du travail chaque année, et un nombre à peu près équivalent tombent en chômage ou quittent le marché du travail. Pendant les années 80, la conjoncture sur ce marché a subi l'influence d'un certain nombre de facteurs dont les principaux ont été la dévastatrice récession de 1981-1982, la croissance extrêmement inégale du nombre d'emplois dans les régions pendant la reprise, et l'augmentation de l'incidence du chômage de longue durée. Ce sont ces facteurs, et d'autres tendances qui se sont dessinées depuis le début de la décennie, qui font l'objet du présent bulletin.

CONTEXTE ET ANALYSE

Au Canada, c'est Statistique Canada qui se charge officiellement de mesurer l'offre et la demande de main-d'oeuvre dans son enquête mensuelle sur la population active, qui porte sur environ 55 000 ménages. Cette enquête est généralement effectuée pendant la semaine qui contient le 15e jour du mois (appelée semaine de référence). L'enquête représente quelque 98 p. 100 de la population de 15 ans et plus, mais il convient de signaler qu'en sont exclus les résidents du Yukon et des

---

* Le présent bulletin sera mis à jour dès que l'on disposera des données révisées pour la période 1980-1987 et des moyennes annuelles pour 1988.

LIBRARY OF PARLIAMENT
BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

Territoires du Nord-Ouest, les personnes qui vivent dans une réserve indienne, les membres à temps plein des Forces armées et les pensionnaires d'institutions. On mesure l'offre de main-d'oeuvre par l'effectif de la population active, qui comprend les personnes occupées et les chômeurs. Quant à la demande de main-d'oeuvre, elle équivaut au nombre des personnes occupées dans la population active.

Pour les fins de l'enquête, sont considérées comme des personnes occupées celles qui, pendant la semaine de référence: ont fait un travail quelconque (par travail, on entend tout travail effectué contre rémunération ou en vue d'un bénéfice pour un employeur); travaillaient pour leur propre compte (cela comprend les personnes qui effectuaient un travail non rémunéré contribuant à l'exploitation d'une ferme, d'une entreprise ou d'un bureau professionnel appartenant à une personne apparentée ou exploitée par elle); ou avaient un emploi, mais n'étaient pas en mesure de travailler pour l'une des raisons suivantes: maladie, obligations familiales, mauvais temps, conflit de travail, vacances ou autres raisons (à l'exception des personnes attendant d'être rappelées au travail ou prévoyant de commencer à travailler dans un proche avenir). Il convient de noter que dans cette définition de "personne occupée", on n'établit aucune distinction selon le nombre d'heures de travail de sorte qu'on accorde un poids égal au travail à temps plein et au travail à temps partiel.

Pour leur part, les chômeurs sont les personnes qui, pendant la semaine de référence: étaient sans emploi mais capables de travailler et avaient activement cherché du travail pendant les quatre dernières semaines (y compris les étudiants à temps plein à la recherche d'un emploi à temps partiel, à la condition qu'ils n'aient pas donné de raison inacceptable pour refuser un emploi); ou avaient été mises à pied et attendaient d'être rappelées ou prévoyaient commencer un nouvel emploi dans les quatre semaines. L'enquête produit donc des données qui brossent un tableau statique du marché du travail et non un tableau dynamique qui permettrait, pour un mois donné, de distinguer les personnes qui, par exemple, ont travaillé tout le mois, ont été en chômage tout le mois, ont travaillé une partie du mois et ont été en chômage le reste du mois, ont été inactives pendant une partie du mois mais ont travaillé le reste du mois, et ainsi de suite.

LIBRARY OF PARLIAMENT
BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

A. Croissance et composition de l'offre de main-d'oeuvre

L'évolution de l'effectif et de la composition de la population active est assujettie à l'évolution de la population source (c'est-à-dire la population en âge de travailler, composée des personnes de 15 ans et plus), du taux d'activité (l'effectif de la population active en pourcentage de celui de la population source) et de la composition démographique (âge, sexe, etc.) de ces deux groupes. Entre 1980 et 1987, l'offre de main-d'oeuvre a crû de 1,55 million de personnes (13,4 p. 100) approximativement, ce qui représente une augmentation annuelle moyenne d'environ 1,9 p. 100, soit à peu près la moitié du taux de croissance annuel observé au cours de la décennie précédente. Jusqu'à présent, la croissance a été concentrée essentiellement chez les travailleurs dans la force de l'âge, en particulier chez ceux de 25 à 44 ans. Pendant les huit premières années de la décennie, l'effectif de ce sous-groupe, qui englobe le gros des enfants issus de l'explosion démographique de l'après-guerre, a fait un bond de 29 p. 100, soit une augmentation de 1,56 million de personnes.

Deux forces principales ont façonné la population active pendant l'ensemble des années 80: une diminution rapide de l'effectif des jeunes dans la population source et une forte augmentation soutenue de la participation des femmes dans la force de l'âge (25-54 ans). On avait observé un afflux massif de jeunes sur le marché du travail dans les années 70, mais la situation a changé du tout au tout, le nombre des jeunes dans la population active ayant diminué de 8,3 p. 100 (253 000 personnes) depuis 1980. Actuellement, les jeunes représentent un peu plus de 20 p. 100 de la population active, contre presque 27 p. 100 il y a dix ans. Cette tendance à la baisse a commencé à apparaître en 1981, année où la croissance du taux d'activité des jeunes a commencé à ralentir et où l'effectif des 15 à 24 ans s'est mis à diminuer.

Bien que le nombre d'hommes et le nombre de femmes dans la force de l'âge aient augmenté à peu près au même rythme depuis 1980, le taux d'activité des femmes de ce groupe s'est accru de 11,3 points de pourcentage, tandis que celui des hommes est demeuré à peu près stable.

LIBRARY OF PARLIAMENT
BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

Il en est résulté que les femmes sont à l'origine de plus de 60 p. 100 (environ 1,1 million de personnes) de l'augmentation de l'offre de travailleurs dans la force de l'âge pendant la période observée.

Bien que le nombre des personnes de 55 ans et plus ait crû de 17 p. 100 entre 1980 et 1987, leur effectif au sein de la population active n'a progressé que de 2,7 p. 100 pendant cette période, ce qui s'explique par une baisse de quatre points de leur taux d'activité. Ainsi, en dépit du vieillissement global de la population active, la part de ce groupe dans l'offre totale de main-d'oeuvre est tombée de 11,3 p. 100 en 1980 à 10,3 p. 100 en 1987.

Sur une base régionale, l'offre de main-d'oeuvre en Ontario a augmenté à un rythme annuel moyen de 2,2 p. 100 entre 1980 et 1987. Ce taux, supérieur de 0,3 point à la moyenne nationale, est le plus élevé du Canada. La croissance a continué d'être inférieure à la moyenne au Québec, tandis que les taux enregistrés dans les provinces de l'Atlantique et dans l'Ouest correspondaient exactement à la moyenne nationale. Par rapport à ce que l'on avait observé durant la décennie précédente, la distribution de la croissance de la population active entre les régions a été relativement uniforme pendant l'ensemble des années 80. En effet, de 1980 à 1987, une seule province, le Québec, a enregistré un taux de croissance s'écartant de la moyenne nationale d'au moins 0,4 point. Or, huit provinces avaient partagé cette distinction pendant la décennie précédente. Cette situation s'explique sans aucun doute en partie par des changements des taux d'activité régionaux, notamment à Terre-Neuve et en Alberta, mais les migrations interprovinciales et leurs répercussions sur l'effectif des populations sources régionales y sont certainement aussi pour quelque chose. Pendant les premières années de la décennie, les soldes migratoires des mouvements interprovinciaux (immigration moins émigration) ont favorisé les provinces de l'Ouest. Cependant, après la récession de 1981-1982, la situation a considérablement changé, et l'Ontario a été la seule province à enregistrer un solde migratoire positif. À ce point-ci de la décennie, l'Ouest, le Québec et la région de l'Atlantique affichent des soldes migratoires interprovinciaux annuels moyens d'environ -10 300, -13 900 et -3 300 respectivement.

LIBRARY OF PARLIAMENT
BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

B. Demande de main-d'oeuvre

Par comparaison avec les années 70, la croissance, la distribution régionale et la répartition par secteur d'activité de l'offre de main-d'oeuvre ont considérablement changé depuis le début des années 80. Pendant cette période, le nombre d'emplois a augmenté selon un taux annuel moyen de 1,6 p. 100 qui ne représente que les deux tiers environ du taux observé durant la décennie précédente. Ce ralentissement est surtout imputable à la récession de 1981-1982, durant laquelle la demande de main-d'oeuvre (en chiffres désaisonnalisés) a diminué pendant 15 mois consécutifs. En 1982, année qui a compté onze mois de récession, l'économie a perdu 362 000 emplois (3,3 p. 100). De plus, le taux de création d'emplois a été extrêmement faible durant la première année de la reprise (0,8 p. 100) et n'a permis de récupérer que moins du quart des emplois qui avaient disparu l'année précédente. Les jeunes ont dû supporter une part disproportionnée de la baisse des emplois (75 p. 100 ou 270 000 emplois) en 1982. Les débouchés pour les jeunes ont continué de diminuer l'année suivante malgré la croissance globale du nombre d'emplois. Le reste de la réduction de la demande de main-d'oeuvre pendant la récession a touché les hommes d'âge adulte, le niveau de l'emploi ayant diminué de 123 000 (2,4 p. 100) dans ce groupe en 1982. Apparemment imperméable aux effets de la récession, la demande de main-d'oeuvre chez les femmes adultes a continué de progresser en 1982 pour marquer une hausse de 0,9 p. 100 par rapport à l'année précédente. Ce phénomène s'explique largement par la croissance soutenue du secteur des services socio-culturels, commerciaux et personnels, où les femmes représentent plus de 60 p. 100 des effectifs.

Bien que le nombre des emplois ait beaucoup diminué dans toutes les régions durant la récession, la demande de main-d'oeuvre a continué de régresser dans l'Ouest du Canada pendant la première année de la reprise et elle y est demeurée faible par la suite. Ce phénomène, conjugué à une croissance de l'emploi relativement forte dans les provinces du Centre, a sensiblement modifié la répartition régionale de la croissance de la demande de main-d'oeuvre de 1983 à 1987. Entre 1980 et 1982, la répartition des emplois entre les régions est demeurée presque stable. Pendant la reprise (1983-1987), le nombre d'emplois a augmenté de 95 000

LIBRARY OF PARLIAMENT
BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

(12,3 p. 100) dans la région de l'Atlantique, de 1 021 000 (15,4 p. 100) dans le Centre et de 196 000 (6,1 p. 100) dans l'Ouest. L'augmentation observée dans l'Ouest est inférieure de 98,2 p. 100 à celle que l'on aurait enregistrée si la distribution des emplois entre les régions était demeurée la même pendant toute la période qui a suivi la récession. En revanche, les provinces du Centre ont enregistré une augmentation supérieure de 16,1 p. 100 à celle qui aurait alors été observée, et les provinces de l'Atlantique ont eu une augmentation inférieure de 2,2 p. 100 au chiffre théorique. Compte tenu de la redistribution des emplois entre les régions qui a suivi la récession, il n'est pas étonnant de constater que les provinces du Centre ont été à l'origine de près des trois quarts de l'augmentation du nombre d'emplois depuis 1980, ce qui représente 1,3 fois leur contribution pendant la décennie précédente.

L'analyse de l'évolution du nombre des emplois par secteur d'activité depuis le début de la décennie montre que la tendance de l'activité économique à favoriser le secteur des services au détriment de celui de la production de biens se poursuit. De 1980 à 1987, le nombre des emplois dans les activités productrices de biens a diminué de 0,7 p. 100. Bien que cette baisse soit imputable en grande partie à la récession, la demande de main-d'oeuvre dans le secteur primaire, en particulier dans l'agriculture et dans l'industrie minière, a continué de fléchir même pendant la reprise et, en dépit d'une croissance du nombre des emplois dans le secteur de la fabrication chaque année depuis 1983, le nombre des emplois dans ce secteur demeure bien inférieur aux niveaux observés avant la récession. En revanche, le nombre des emplois dans le secteur du bâtiment est plus élevé qu'avant la récession à la suite de hausses de 6,8 p. 100 en 1986 et de 8,5 p. 100 en 1987.

Après une légère baisse (0,5 p. 100) en 1982, la demande de main-d'oeuvre dans le secteur des services s'est vite rétablie; elle a enregistré une progression globale de 17,7 p. 100 entre 1980 et 1987. Le nombre des emplois dans ce secteur a crû à un rythme annuel moyen d'un peu moins de 3 p. 100 depuis la fin de la récession. Toutes les branches de ce secteur (transports, communications et autres services publics, commerce, finances, assurances et affaires immobilières, services socio-culturels,

LIBRARY OF PARLIAMENT
BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

commerciaux et personnels, administration publique) ont contribué à cette croissance, mais les services socio-culturels, commerciaux et personnels ont eu un apport sans égal. En effet, depuis 1983, la demande de main-d'oeuvre dans cette branche d'activité a augmenté à un taux annuel moyen de 3,7 p. 100 et a ainsi été à l'origine de quelque 60 p. 100 de la croissance globale du nombre des emplois dans le secteur des services. Cette progression s'explique sans aucun doute en partie par la montée rapide du nombre des travailleurs indépendants dans ce secteur durant la période observée. D'après des données produites grâce à une enquête sur le travail indépendant effectuée en novembre 1986 à titre de supplément de l'enquête sur la population active, le nombre des travailleurs indépendants (ceux qui ont au moins un employé rémunéré) a crû de 245 000 entre 1980 et 1986; plus de la moitié se trouvaient dans les services socio-culturels, commerciaux et personnels.

Comme on s'y attendait, l'évolution de la demande par profession pendant la décennie a suivi de près les changements dans la composition de l'activité économique. Cette situation est illustrée par le fait que les professions de cols blancs (gestion, administration et professions libérales, travail administratif, commerce, services) ont été la seule source de la croissance des emplois depuis 1980. Si l'on fait abstraction des répercussions de la récession, les emplois de cols blancs ont augmenté quatre fois plus que les emplois de cols bleus (secteur primaire, traitement des matières premières, bâtiment, transports, manutention et autres métiers) depuis 1982. Entre 1980 et 1987, l'augmentation du nombre des emplois dans la gestion, l'administration et les professions libérales a été à l'origine de près de 80 p. 100 de la hausse totale du nombre d'emplois, dont plus de la moitié est attribuée aux femmes de ces professions. Contrairement aux affirmations de certains, cela donne à penser que la croissance de la demande de main-d'oeuvre pendant la période observée a été concentrée dans des professions relativement hautement spécialisées.

LIBRARY OF PARLIAMENT
BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

1. Travail à temps partiel

Comparativement à la dernière moitié de la décennie précédente, l'augmentation du nombre des emplois à temps partiel s'est considérablement ralentie dans les années 80. Entre 1980 et 1983, on a enregistré une hausse annuelle moyenne de 6,0 p. 100, ce qui représente une baisse d'un point de pourcentage par rapport à 1975-1979. La récession a sans aucun doute contribué à la hausse du nombre des emplois à temps partiel durant cette période, les employeurs ayant tendance à recourir davantage au travail à temps partiel pour répondre à leurs besoins de main-d'oeuvre en période d'incertitude économique. En 1982 et en 1983, le nombre des personnes travaillant involontairement à temps partiel (les personnes qui voulaient un emploi à plein temps mais n'ont pu trouver que du travail à temps partiel) a progressé de 42,2 p. 100 et 23,6 p. 100 respectivement. Depuis la première année de la reprise, le rythme d'augmentation du nombre des emplois à temps partiel a chuté pour s'établir en moyenne à 2,5 p. 100 annuellement. La croissance du nombre des personnes travaillant involontairement à temps partiel s'est sensiblement ralentie, diminuant de 5,6 p. 100 en 1987 par rapport à l'année précédente.

Bien que la part des hommes dans la progression des emplois à temps partiel ait presque doublé entre 1980 et 1984, les femmes ont accaparé la part du lion (78,2 p. 100) de l'augmentation du nombre des emplois à temps partiel depuis 1980. Par conséquent, comme durant la décennie précédente, la distribution des emplois à temps partiel est demeurée nettement infléchie du côté des femmes dans les années 80.

Pendant toute la décennie, les emplois à temps partiel ont augmenté davantage et affiché une plus grande stabilité dans les professions de cols blancs que dans les professions de cols bleus. Entre 1980 et 1987, la demande de cols blancs à temps partiel a progressé à un rythme annuel moyen de 4,3 p. 100, contre 1,8 p. 100 pour les emplois à temps partiel de cols bleus. Dans ce dernier groupe, la croissance de la demande chez les deux sexes a beaucoup fluctué depuis 1983, surtout dans le secteur primaire.

LIBRARY OF PARLIAMENT
BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

C. Chômage

La conjoncture sur le marché du travail s'est considérablement détériorée pendant la dernière partie de la récession de 1981-1982 et même au début de la reprise. En 1983, le chômage a atteint un sommet sans précédent depuis le début de l'après-guerre: il y avait 1,45 million de chômeurs, ce qui représentait un taux de chômage annuel moyen de 11,9 p. 100. Depuis lors, le taux de chômage et le nombre de chômeurs ont sensiblement diminué mais demeurent néanmoins tous deux au-dessus des niveaux antérieurs à la récession. Au niveau régional, le tableau qui se dessine est un peu différent. C'est sans contredit dans les provinces du Centre que la situation du marché du travail s'est le plus améliorée depuis la fin de la récession. Pendant toute la reprise, le taux de chômage dans cette région a rapidement diminué, passant d'un sommet de 11,8 p. 100 en 1983 à 7,8 p. 100 en 1987, ce qui en fait la seule région où le taux de chômage annuel moyen est de nouveau égal ou inférieur aux taux observés avant la récession. Dans les autres régions du pays, la situation du marché du travail a continué de s'aggraver après 1983. Dans l'Ouest, le taux de chômage a plus que doublé pendant la récession pour culminer à 11,7 p. 100 en 1984; il est retombé à 9,9 p. 100 en 1987, mais le marché du travail de cette région demeure en plus mauvaise posture qu'au début de la décennie. Pour ce qui est des provinces de l'Atlantique, le taux de chômage n'y a commencé à diminuer que dans la quatrième année de la reprise. Le taux de chômage annuel moyen dans cette région a atteint un sommet de 16 p. 100 en 1985 puis est retombé à 14,1 p. 100 en 1987.

Comme on l'a dit précédemment, le nombre total de chômeurs a considérablement augmenté entre 1981 et 1983 (de 61 p. 100): chez les jeunes, les travailleurs dans la force de l'âge et les travailleurs âgés, il a progressé d'environ 42 p. 100, 76 p. 100 et 88 p. 100 respectivement. Initialement, ce sont les jeunes qui ont eu le plus à souffrir du ralentissement de l'économie. En effet, pendant le premier trimestre de la récession, le nombre des jeunes en chômage a crû de quelque 26 p. 100 en chiffres désaisonnalisés, ce qui représentait presque une fois et demie la hausse du nombre des chômeurs de 25 ans et plus. Peu de temps après, cependant, les adultes ont commencé à enregistrer des augmentations

LIBRARY OF PARLIAMENT
BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

relativement plus élevées et, pendant le reste de la récession, le nombre désaisonnalisé des chômeurs d'âge adulte a progressé de 75 p. 100, ce qui représente plus du double de l'augmentation observée chez les jeunes. Depuis le début de la reprise, la situation des jeunes sur le marché du travail s'est davantage améliorée que celle des adultes. Bien que les taux de chômage des deux groupes aient diminué pendant cette période, le taux de chômage des jeunes en 1987 (13,7 p. 100) n'était supérieur que d'un demi-point de pourcentage à celui de 1981. En revanche, le taux de chômage des adultes s'établissait à 7,6 p. 100, c'est-à-dire deux points de pourcentage de plus que six ans auparavant.

La situation relative des femmes sur le marché du travail s'est sensiblement améliorée durant la récession. Quel que soit leur âge, les hommes ont compté pour plus des deux tiers de l'augmentation du taux de chômage désaisonnalisé de cette période. En 1982 et en 1983, le ratio du taux de chômage annuel moyen des femmes au taux correspondant pour les hommes était inférieur à l'unité, situation contraire à celle que l'on observe ailleurs dans le cycle commercial. De plus, ce ratio, bien qu'il soit maintenant de nouveau supérieur à l'unité, a diminué par rapport à son niveau de la fin des années 70 et du début des années 80.

Bien que beaucoup de tendances nouvelles importantes se soient dessinées sur le marché du travail pendant la décennie, bon nombre d'observateurs considèrent que la plus notable est l'augmentation de l'incidence du chômage de longue durée (plus de 52 semaines). Entre 1980 et 1987, la proportion des personnes en chômage pour de longues périodes est passée de 3,8 p. 100 à 9,4 p. 100. Comme on le constate dans le graphique de la page suivante, ce sont surtout les adultes qui sont frappés, en particulier les hommes.

D'après des estimations établies par Statistique Canada, 32 000 personnes ont été victimes de chômage de longue durée en 1980. Sur ce nombre, 28 p. 100 étaient des jeunes, 25 p. 100 étaient des femmes d'âge adulte et 47 p. 100 étaient des hommes d'âge adulte. Comme on s'y attendait, le nombre des personnes en chômage de longue durée a considérablement augmenté pendant la récession et a atteint un sommet de 139 000 en 1983. Or, malgré une reprise assez vigoureuse, le nombre de ces personnes est

GRAPHIQUE 1

Nombre de personnes en chômage de longue durée
en pourcentage du nombre total de chômeurs selon
l'âge et le sexe, 1980-1987*

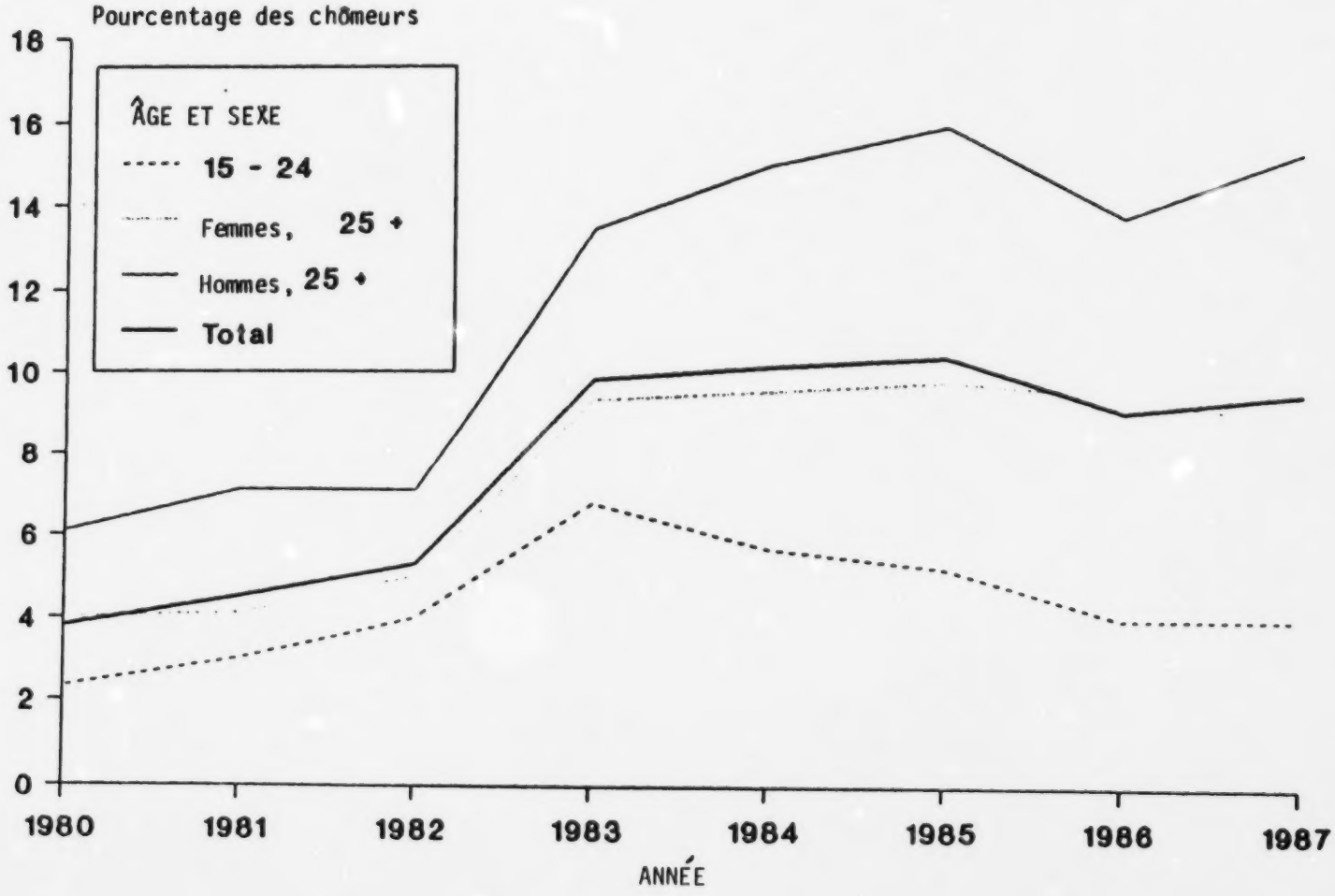

* Sont exclues les personnes qui n'avaient pas cherché de travail pendant la semaine de référence parce qu'elles devaient commencer un nouvel emploi dans les quatre semaines.

Source: Statistique Canada; La population active, données inédites.

LIBRARY OF PARLIAMENT
BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

LIBRARY OF PARLIAMENT
BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

demeuré relativement élevé et presque stable depuis deux ans, bien que la distribution démographique des personnes touchées ait changé. En 1987, les jeunes, les femmes d'âge adulte et les hommes d'âge adulte comptaient pour 14, 29 et 57 p. 100 respectivement des personnes touchées par le chômage de longue durée. Par rapport aux chiffres du début de la décennie, cette distribution témoigne d'un important changement d'orientation du chômage de longue durée, qui affecte maintenant davantage les hommes adultes et moins les jeunes.

Toute diminution de la demande de production entraîne une baisse de la demande de main-d'oeuvre, et les chômeurs mettent alors en général plus de temps à trouver un nouvel emploi. Ainsi, il n'est pas rare de constater un allongement de la durée du chômage en période de ralentissement de l'activité économique, puis une diminution de cette durée lorsque la production revient à des niveaux plus normaux. Or, cela ne s'est pas produit après la récession de 1981-1982, ce qui révèle l'existence de graves problèmes d'adaptation sur le marché du travail.

MESURES PARLEMENTAIRES

Bien que la législation relative au marché du travail n'ait pas dominé le programme parlementaire des années 80 jusqu'à maintenant, on a néanmoins débattu de certaines questions concernant le marché du travail et on en a fait rapport. Au début de la décennie, un Groupe de travail parlementaire a été constitué pour étudier la question du chômage structurel (le chômage qui résulte d'une mauvaise correspondance de la demande et de l'offre de compétences). Pendant toute la décennie, les efforts déployés pour remédier à ce problème ont été axés sur les politiques agissant sur l'offre de main-d'oeuvre (politiques de formation, par exemple). Aussi, la Loi nationale sur la formation a été adoptée en 1982; elle marquait un grand changement d'orientation par rapport aux politiques de création directe d'emplois sur lesquelles on avait insisté durant la décennie précédente. Le 6 décembre 1984, le ministre de l'Emploi

LIBRARY OF PARLIAMENT
BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

èt de l'Immigration a déposé à la Chambre des communes un document de consultation sur la formation; celui-ci a servi de base à un débat autour d'une nouvelle approche du marché du travail - appelée Planification de l'emploi - qui a été annoncée durant la Conférence des premiers ministres sur l'économie en février 1985. Cette nouvelle approche diffère de l'ancienne à bien des égards, mais il importe de signaler que tous les programmes qu'elle comporte combinent formation et expérience de travail.

Pendant cette période, le Parlement a également traité de la question de l'équité au travail. En 1986, la Loi sur l'équité en matière d'emploi a été adoptée. Elle s'applique aux employeurs qui relèvent du Code canadien du travail et est conçue pour que les personnes appartenant aux groupes désignés (les femmes, les autochtones, les personnes handicapées et les minorités visibles) ne se voient pas refuser un emploi pour des raisons qui n'ont rien à voir avec leur compétence.

En 1985, le ministre des Finances a annoncé un important examen du régime d'assurance-chômage qu'il a confié à la Commission d'enquête sur l'assurance-chômage (aussi appelée la Commission Forget) dont les travaux ont commencé le 4 juillet 1985. En dernière analyse, les commissaires n'ont pas réussi à s'entendre sur un rapport unanime: le rapport de la majorité recommandait l'adoption d'un régime fondé simplement sur les gains, tandis que le rapport minoritaire contenait un certain nombre de recommandations de changements visant à élargir la portée du régime et à relever le montant des prestations. Le Comité permanent du travail, de l'emploi et de l'immigration de la Chambre des communes a rejeté la proposition du rapport majoritaire de calculer le montant des prestations en fonction des gains assurables dans les 52 semaines précédentes et de les verser en montants égaux répartis sur une période de 50 semaines (technique dite de "l'annualisation"). Il a plutôt recommandé l'adoption d'un critère d'admissibilité uniforme et le paiement de 50 semaines de prestations régulières, sans égard aux taux de chômage régionaux. Comme aucune des propositions ne faisait l'unanimité, le gouvernement a décidé de ne pas modifier le régime d'assurance-chômage.

LIBRARY OF PARLIAMENT
BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

CHRONOLOGIE

23 mai 1980 - Un Groupe de travail parlementaire est constitué pour examiner le chômage structurel. Dans son rapport, Du travail pour demain: les perspectives d'emploi pour les années 80, le Groupe de travail recommande notamment qu'on augmente la formation en établissement et la formation en cours d'emploi, en particulier l'apprentissage, pour atténuer les pénuries de main-d'oeuvre spécialisée et le chômage persistant.

23 juin 1982 - Le ministre des Finances dépose un budget qui prévoit des dépenses additionnelles de 450 millions de dollars sur deux ans au titre de la création d'emplois.

7 juillet 1982 - La Loi nationale sur la formation (projet de loi C-115) reçoit la sanction royale. Cette loi met l'accent sur l'importance de la formation et prévoit des dépenses de 1,1 milliard de dollars pendant le premier exercice complet de son application.

27 octobre 1982 - Dans un exposé économique, le ministre des Finances annonce le Programme de relance de l'aide à l'emploi. Cette mesure prévoit des dépenses additionnelles de 500 millions de dollars au titre de la création d'emplois sur une période de 18 mois commençant l'année suivante.

9 avril 1983 - Dans le budget, le ministre des Finances annonce le Programme spécial de relance. Les dépenses prévues en vertu de ce programme pluriannuel totalisent 4,8 milliards de dollars, la part du lion étant réservée à des projets spéciaux de relance.

28 juin 1985 - Le ministre de l'Emploi et de l'Immigration fait connaître les détails de la Planification de l'emploi, une nouvelle façon d'aider les travailleurs à régler leurs problèmes sur le marché du travail. La Planification de l'emploi est composée de six programmes: Développement de l'emploi (vise les problèmes de chômage de longue durée); Intégration professionnelle (vise à régler les problèmes des personnes qui ont du mal à entrer sur le marché du travail); Acquisition de compétences (répond aux besoins en compétences des personnes qui sont déjà occupées); Pénuries de main-d'oeuvre spécialisée (répond aux besoins en formation des employeurs qui ont du mal à recruter des travailleurs ayant les compétences requises); Développement des collectivités

LIBRARY OF PARLIAMENT
BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

(répond aux besoins des personnes qui vivent dans des collectivités où le nombre des emplois a considérablement diminué); Aide à l'innovation (aide en vue de trouver des moyens innovateurs de résoudre les problèmes du marché du travail).

19 février 1986 - Dépot au Sénateur rapport du Comité sénatorial spécial sur la jeunesse, Jeunesse: un plan d'action. Le Comité recommande entre autres que l'on se serve davantage du fonds d'assurance-chômage à des fins de création d'emplois.

3 décembre 1986 - Le ministre de l'Emploi et de l'Immigration dépose le rapport de la Commission d'enquête sur l'assurance-chômage.

19 mars 1987 - Le président du Comité permanent du travail, de l'emploi et de l'immigration de la Chambre des communes dépose un rapport du Comité portant sur la réforme du régime d'assurance-chômage.

1er décembre 1987 - Le Sous-comité de la formation et de l'emploi du Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie dépose son rapport En formation, il n'y a que le travail qui vaille. Il y recommande entre autres l'expansion des programmes d'apprentissage et des programmes coopératifs et propose de stimuler l'emploi au moyen de dépenses au titre de la création directe d'emplois.

12 avril 1988 - Le président du Comité permanent du travail, de l'emploi et de l'immigration de la Chambre des communes dépose un rapport du Comité portant sur la Planification de l'emploi. Bien que satisfait du programme dans l'ensemble, le Comité recommande certains changements des objectifs, des critères d'admissibilité et des dépenses.

6 octobre 1988 - Le ministre du Travail annonce la création du Programme d'aide pour les travailleurs âgés. Ce programme remplace le Programme de prestations d'adaptation pour les travailleurs âgés et est rétroactif au 1er janvier 1988. Les dernières désignations nationales et régionales effectuées en vertu de l'ancien programme ont été faites en août 1986 et en février 1987 respectivement.

LIBRARY OF PARLIAMENT
BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

BIBLIOGRAPHIE SÉLECTIVE

Gower, D. "Le marché du travail des années 80: Canada et États-Unis". L'observateur économique canadien, août 1988.

Gunderson, M., N. Meltz et S. Ostry (éd.). Unemployment: International Perspectives. Publié pour le Centre for Industrial Relations. Toronto, University of Toronto Press, 1987.

Kaliski, S.F. "Why Must Unemployment Remain So High?". Analyse de politiques, vol. X, nº 2, juin 1984.

Picot, G. et Ted Wannell. "Perte d'un emploi et adaptation au marché du travail dans l'économie canadienne". La population active, mars 1987.

Riddell, W.C. (coordonnateur de la recherche). Le travail et le salaire: le marché du travail au Canada. Volume 17 des études commandées par la Commission royale sur l'union économique et les perspectives de développement du Canada. Ottawa, ministre des Approvisionnements et Services, 1986.

Travail Canada. Les femmes dans la population active - Édition 1986-1987. 1987.